

Assemblée Générale Ordinaire du 27 Novembre 2008

Rapport moral du Conseil d'Administration

Chers adhérents,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, pour vous présenter les activités de notre conseil d'administration et les résultats de l'exercice.

Au cours de cet exercice, l'activité de notre association a été marquée principalement, et ce n'est pas étonnant, par des actions concernant l'autoroute A 85 et le projet de la LGV sea.

Nos communiqués en témoignent ainsi que les supports des différentes enquêtes d'utilité publique concernant le projet de la LGV SEA.

Vous l'avez constaté, **l'autoroute A 85** a été mise en service le 18 Décembre 2007.

Dès l'ouverture, le trafic a dépassé les prévisions les plus optimistes de Cofiroute.

Les nuisances prévisibles sont maintenant devenues réalité, et les protections tant phoniques que visuelles ont confirmé leurs insuffisances.

Comme nous le pressentions, les relevés de mesures intermédiaires réalisés en Mai 2008 par le Cabinet missionné par Cofiroute, n'ont pas donné des résultats significatifs, dans la mesure où les seuils moyens réglementaires retenus n'ont pas été dépassés.

Nous poursuivons néanmoins le dialogue avec Cofiroute, afin d'obtenir d'autres protections dans tous les secteurs sensibles notifiés (de Fosse Sèche à l'autoroute A 10) et ce, sans attendre le début des travaux de la LGV prévu en 2012. Dans certains cas, en raison de l'emprise restante insuffisante, une négociation devra s'établir entre, le propriétaire du terrain concerné, la Mairie et Cofiroute.

Nous maintenons notre demande de rétablissement du CR 16 (Chemin Blanc) malgré la convention établie le 6 Aout 2007 entre la municipalité et Cofiroute, qui prévoit seulement une liaison de contournement inadaptée.

Conformément à la réglementation, d'autres relevés de mesures acoustiques devront être réalisés par le concessionnaire de la A 85, mais, dès l'instant où le système retenu (Laec = niveau moyen) n'est pas modifié ou remis en cause par la Commission Européenne, il ne faut pas espérer de résultat contraignant pour l'exploitant.

Notre suggestion de mise en place d'un groupe de travail chargé d'étudier toutes les incidences des grandes infrastructures routières et ferroviaires, a été retenue par la municipalité et nous nous en félicitons.

L'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de la **LGV-SEA**, a eu lieu du 25 Octobre au 19 Décembre 2007.

Comme un bon nombre de riverains d'ailleurs, nous avons bien évidemment, exprimé formellement en temps utile, l'avis de notre association qui en conclusion, refusait le projet en l'état (Voir document publié).

Dans son rapport du 17 avril 2008, la commission d'enquête habilitée, malgré nos arguments et ceux de la municipalité, émet seulement pour Veigné :

- la réserve suivante dixit '*limiter l'emprise des têtes de tranchées ouvertes par des redressements de parois, dans les lieux où ont été demandé des tranchées couvertes ou tunnel et ce, afin que ces redressements de parois, associés à tout autre dispositif, participent à la réduction des nuisances, dont les effets de coupure et de déstructuration du territoire, provoqués par la LGV.*

Pour la commune, la commission exige ces redressements de parois, au niveau de l'A 85 et du projet de ZAC des Gués, sur 900 m".

- une recommandation à savoir *"le rapprochement du tracé de la LGV au plus près de l'infrastructure autoroutière voisine à Thorigny et Sorigny"*.

Si nous pouvions comprendre ce résultat, en raison même des présentations divergentes des différents responsables vindiniens concernés par ce dossier, nous ne pouvions admettre cette position, signifiée de façon bien trop timide et réductrice, eu égard aux exigences légitimes exprimées.

Lors de l'enquête publique complémentaire du 10 juin au 10 juillet 2008, nous avons constaté que les documents RFF soumis à consultation ne comportaient aucune modification technique concrète pour Veigné.

Dans ce contexte, nous avons de nouveau rappelé nos exigences en la matière.

Parallèlement nous nous étions rapprochés de Mr Patrick MICHAUD, nouveau Maire de Veigné, dans le but de définir pour la commune une présentation si possible plus cohérente de nos revendications vis-à-vis des riverains d'une part et des instances décisionnelles d'autre part. Cette initiative a été recueillie avec intérêt (Voir ce qui précède pour la création d'un groupe de travail).

Devant les nombreux problèmes rencontrés sur ce dossier, Mr Dominique BUSSEAU Ministre des Transports a demandé au Préfet d'Indre & Loire de mettre en place à titre permanent, **une mission de suivi des engagements de l'Etat**. Elle est composée entre autre, des grands élus, des 20 Maires des communes traversées par la LGV, des représentants des Administrations, des syndicats professionnels, de 5 associations de riverains, de RFF, et de Cofiroute. Nous nous en félicitons.

Cependant, bien que Veigné soit notoirement la commune la plus sinistrée de toutes celles qui sont traversées par la LGV, nous avons déploré le fait qu'aucune association vindinienne - curieux hasard - n'a été retenue par le Préfet.

Devant une décision que nous estimons arbitraire, nous avons fait appel auprès du Ministre de tutelle. Dans sa réponse, le Ministre précise *"qu'en raison du caractère particulier de notre requête, il demandait au Préfet d'Indre & Loire, représentant de l'Etat au niveau local, d'étudier notre dossier"*.
Affaire en cours...

Entre temps, afin que nos revendications spécifiques puissent aussi être intégrées officiellement aux travaux de la mission précitée, le Maire a accepté de nous associer aux réflexions communales et nous l'en remercions.

Dans ce contexte, nous avons participé le 17 courant à une réunion organisée par la mairie avec RFF. Nous tenons à souligner, que même si l'évocation de la tranchée couverte "donne quelques boutons" à ses représentants, pour la première fois RFF a fait des propositions constructives, notamment en acceptant enfin le principe d'abaissement du profil en long de la LGV, en amont et en aval du seul secteur des Gués. La réunion prochaine de Janvier 2009 devrait concrétiser cette ouverture porteuse d'espoir.

Nous sommes également convenus, que **la communication** concernant ces grands dossiers devait être améliorée vis-à-vis des vindiniens.

En effet, en raison des enjeux colossaux et des incidences considérables pour les générations présentes et futures, la mobilisation de nos concitoyens est nécessaire. Pour susciter de l'intérêt, elle doit être pour le moins lisible et crédible. Dans ce but, elle peut bien entendu avoir des auteurs et des canaux différents, mais le contenu du message doit s'attacher à être, ni polémique, ni partisan, ni démagogique.

Fidèle à son éthique, notre association, consciente de ses responsabilités, a la volonté d'avoir un rôle influent dans la recherche de cette démarche consensuelle.

Pour améliorer sa communication, notre association vient de créer un nouveau site internet, déjà très riche en informations, ludique et d'un accès très facile (*Voir fiche remise à l'accueil lors de l'émargement*).
Nous vous invitons à le découvrir, et à nous transmettre des informations à relayer ou nous faire des suggestions - *de préférence pour en faciliter l'exploitation* - par le moyen indiqué.

Nous félicitons et remercions très chaleureusement, Olivier Hérault auteur de la conception et de la réalisation du site.

Bien sûr, nous maintenons parallèlement les autres modes usuels de communication (relation directe, courrier, téléphone, réunion, médias).

Tout au long de l'exercice, nous avons eu de multiples échanges avec tous les acteurs responsables concernés par ces grands dossiers.

S'il y a parfois des divergences de vue importantes sur le fond des analyses, ces débats sont riches d'enseignement et de nature à mieux cerner l'essentiel dans la multiplicité des problèmes posés et des solutions à envisager.

Notre association a été aussi saisie de problèmes qui ne relevaient pas de ses attributions, mais elle a accompagné les intéressés auprès des instances compétentes en la matière.

Comme cela a été fait pour les exercices précédents, la municipalité a mis à notre disposition des salles pour nos réunions, facilité l'accès à des documents, et nous a permis des photocopies de documents nécessaires à notre activité. Nous l'en remercions vivement.

Nous remercions également le personnel municipal pour sa disponibilité à notre égard.

Nous passerons sous silence l'augmentation de la charge administrative résultant de cette activité, car cela témoigne simplement d'une vitalité importante dans cette période de turbulence, et de la raison d'être de notre association.

Certaines demandes d'aménagements ont obtenu un accord de principe, mais les travaux nécessaires ne sont pas réalisés à ce jour (Rond point RD 910/RD 87, sécurisation de la RD 87 devant la Maubennerie, Arrêt de bus RD 87/ CR 14 et aménagement d'horaires, éclairage de l'arrêt de bus, éclairage de l'allée du St Laurent, remise en conformité de réseau téléphonique). En raison de la conjoncture, d'autres priorités se sont sans doute dégagées, mais nous sollicitons un calendrier de réalisation et nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

L'avènement du réseau d'assainissement tant attendu dans les quartiers étendus du "grand ouest", est en phase terminale pour les habitants concernés.

Le nombre d'adhérents inscrits (135) est en augmentation, même si - crise monétaire oblige... – nous avons enregistré quelques défaillances.

Je vous rassure, comme vous le constaterez au point suivant, cette activité ne se traduit pas par une augmentation des charges de fonctionnement et cela mérite d'être souligné.

Ne pouvant maîtriser l'évolution à court terme, de toutes les données des grands dossiers sur lesquels nous sommes engagés, il nous paraît sage de vous proposer de reporter l'excédent de l'exercice 2008, sur les comptes de 2009, et de maintenir pour la 4^{ème} année consécutive, le niveau de la cotisation annuelle.

Conclusion

Plus que jamais, notre association doit mobiliser et convaincre les riverains de l'intérêt de son action.

Chaque adhérent fera œuvre utile en communiquant sur le but de notre association avec son entourage

Nous savons que vous attendez beaucoup de notre association et vous avez raison.

Pour accomplir sa mission, votre conseil d'administration a besoin de votre confiance et de votre entière adhésion.

Je vous remercie de votre attention.
